



Séance extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 15 décembre 2014, 20 h (suivant la séance d'ajournement)
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires 2015 et du règlement numéro 2014-260
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2015 – 2016 – 2017
4. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., *article 474.2 de la Loi sur les cités et villes*)
5. La levée de l'assemblée